

Saint-Constant – Suivi de la situation de la COVID-19

Saint-Constant, le 11 mai 2020 – Pour faire suite aux points de presse donnés aujourd’hui par le premier ministre du Canada Justin Trudeau et le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d’abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines, chers Constantins,

J’espère que vous vous portez bien et que vous avez pu, malgré les circonstances, passer une belle fin de semaine de la fête des Mères. Dans la foulée du déconfinement et de la relance économique attendue, je tenais à le souligner à nouveau, que c’est avec beaucoup d’enthousiasme que le Conseil des maires de la MRC de Roussillon prévoit investir plus d’un demi-million de dollars pour venir en aide aux entreprises du territoire. La première phase du plan « Résolument Roussillon » débutera dès la mi-mai et l’initiative se déploiera en trois grands axes d’intervention qui viendront en aide aux entreprises et qui stimuleront l’économie locale. Une campagne promotionnelle sera déployée au cours des prochaines semaines. D’ici là, continuons d’encourager nos commerçants, ils en ont grandement besoin.

Je profite également de l’occasion pour vous rappeler que sur notre site Web, nous mettons à votre disposition des cartes interactives qui sont conviviales et régulièrement mises à jour en fonction de l’état de situation de la crise et du déconfinement. En ce sens, nous avons mis en ligne une nouvelle carte interactive qui présente nos projets « EN DÉVELOPPEMENT ET À VENIR » : PROJETS municipaux, PROJETS résidentiels et PROJETS commerciaux. Je vous invite donc à la consulter pour en découvrir davantage sur l’ensemble des chantiers de notre Ville. Malgré cette crise sans précédent, il faut continuer de bâtir ensemble une ville qui nous ressemble et qui nous rassemble. Car, comme dans chaque crise, il y a toujours des jours meilleurs.

Nous avons également ajouté les sous-catégories suivantes : Industriel/manufacturier et Construction/rénovation à la carte interactive déjà existante portant sur l’achat local, avec des commerces et des services qui reprennent le cours de leurs activités malgré la COVID-19. Ces outils sont là pour vous guider et vous aider à favoriser l’achat local. Ils sont facilement accessibles ici : saint-constant.ca/fr/carte-interactive.

Dans un autre ordre d’idées, c’est avec beaucoup de fierté que je tiens à souligner l’implication des citoyens dans le mouvement de l’agriculture urbaine. En effet, nos jardinets communautaires ont tous été réservés cette année en un temps record! Je vous remercie grandement pour votre implication. Également, l’initiative « Mon petit jardin bio » fut un franc succès. Les inscriptions débutaient aujourd’hui et les 750 paniers gratuits ont tous été distribués! Sur les 500 plus gros paniers en vente à 25 \$, il n’en reste actuellement qu’une centaine de disponibles! Je suis très heureux de constater l’intérêt des Constantines et des Constantins à prendre part à l’agriculture urbaine. Je vous souhaite donc une bonne saison de jardinage! Pour les amateurs de fleurs, nous vous reviendrons en juin avec nos fameuses clématites, l’emblème floral de notre Ville. Surveillez nos prochaines annonces à ce sujet. En terminant, on se doit de ne jamais cesser de se le répéter : Ne lâchons pas, ça va bien aller. »

Faits saillants pour notre région :

- Carte interactive des commerçants : Si une entreprise est présentement ouverte, mais qu’elle ne se trouve pas sur nos cartes, elle peut communiquer avec nous au : urbanisme@saint-constant.ca et il nous fera plaisir de l’ajouter;
- En fin de journée aujourd’hui, les 750 paniers gratuits « Mon petit jardin bio » ont déjà tous trouvé preneur. Il ne reste qu’une centaine de plus gros paniers « Mon petit jardin bio – découverte » à 25 \$ chacun.

Du côté du premier ministre du Canada, Justin Trudeau :

- Depuis le début de la crise, la réaction tient compte de trois objectifs :
 - Assurer la sécurité et la santé;
 - Protéger les individus afin qu'ils puissent manger et payer l'épicerie;
 - Aider les entreprises canadiennes, incluant les organismes à but non lucratif.

Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)

- Le but est d'aider les plus grosses compagnies qui ne peuvent pas obtenir de fonds par d'autres moyens, dont le financement privé;
- Il s'agit d'un financement de transition et non un chèque en blanc;
- Le gouvernement est guidé par certains principes :
 - Désir d'éviter que les entreprises fassent faillite. L'objectif n'est pas de financer des entreprises non rentables ou qui ne sont pas dans le besoin;
 - Être équitable entre les provinces et les territoires;
 - Protéger les emplois des gens : les entreprises devront respecter certains engagements (par exemple : respecter les conventions collectives, maintenir les travailleurs en emploi, respecter leurs obligations relatives aux régimes de retraite et respecter des engagements en matière d'environnement);
- Il y aura des limites de dividendes, rachats et au niveau de la rémunération des dirigeants. Les détails vont sortir, mais le principe est très clair;
- Les entreprises devront partager leur structure financière complète pour limiter l'évitement fiscal;
- Questionné à savoir si les pétrolières pourront respecter les critères climatiques, le premier ministre dit s'attendre de ces entreprises à un cadre dans lequel elles font leur part pour réduire les émissions. Plusieurs grandes compagnies ont déjà publié de tels plans.

Élargissement du Programme de crédit aux entreprises (PCE)

- Le programme est élargi pour inclure des moyennes entreprises avec un besoin en capital;
- Il y aura un travail avec les prêteurs privés pour accroître l'accès aux capitaux.

Réouverture

- À l'approche de la réouverture, soyons prudents et écoutons les consignes sanitaires;
- Questionné quant à ses inquiétudes pour les citoyens de Montréal, M. Trudeau précise qu'il y a matière à être inquiet à travers le pays. En tant que premier ministre, il a des inquiétudes et c'est pour ça que le gouvernement prend des moyens sans précédent. Le gouvernement fédéral travaille très bien avec le gouvernement de M. Legault pour protéger les Québécois de la COVID-19 et il respecte le Québec dans ses choix;
- Le premier ministre souligne qu'il faut faire davantage de tests partout au Canada;
- Questionné à savoir si les éducatrices et les enseignants qui refusent de retourner au travail devraient avoir accès à la prestation canadienne d'urgence (PCU), M. Trudeau répond qu'on doit s'assurer que les gens soient dans des systèmes sécuritaires et c'est sur quoi le gouvernement travaille. Il comprend que les gens soient inquiets et il est extrêmement important pour les employeurs de pouvoir les rassurer. La PCU est là pour appuyer ceux qui ne peuvent pas travailler à cause de la COVID-19. Il est toutefois de la responsabilité des provinces d'assurer un retour au travail sécuritaire;
- Le premier ministre a terminé en soulignant la Semaine nationale des infirmières. Il les remercie pour leur travail.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault :

État de situation

- 85 nouveaux décès (3 013 décès au total);
 - 82 décès dans le Grand Montréal;
 - 50 % de ces décès ont eu lieu dans les CHSLD;
 - 23,1% de ces décès ont eu lieu dans des résidences privées pour aînées (RPA);
 - 12,1 % de ces décès ont eu lieu dans les hôpitaux;
 - 7,7 % de ces décès ont eu lieu à domicile;
 - 4,4 % de ces décès ont eu lieu en ressource intermédiaire (RI);
 - 3 % inconnus;
- 38 469 cas confirmés (748 de plus qu'hier);
- 1 838 personnes hospitalisées (7 de plus);
- 193 personnes aux soins intensifs (6 de moins);
- 250 528 cas infirmés.

Critiques

- Répondant aux critiques sur le fait que les consignes émises par le gouvernement évoluent constamment, M. Legault tient à affirmer que ce n'est pas parce que le gouvernement change constamment d'idée;
- Comme la situation à l'extérieur du Grand Montréal est contrôlée, le gouvernement peut se permettre d'ouvrir les commerces, les écoles et les garderies;
- Bien qu'au début de la crise le gouvernement refusait aux proches aidants de visiter les aînés en résidence, il a réévalué la situation qui créait beaucoup d'anxiété chez les aînés et a décidé de permettre aux proches aidants de les visiter en évaluant les pour et les contre;
- Répondant également aux critiques des Québécois concernant le fait qu'il est permis de retourner les enfants dans les écoles primaires, mais qu'il est toujours interdit de procéder à des rassemblements familiaux, le gouvernement indique qu'il faut y aller graduellement. Si on permet tout en même temps, il y aura plus de risques de propagation. Le gouvernement espère le plus rapidement possible pouvoir permettre les rassemblements familiaux, mais affirme que nous ne sommes pas encore rendus à cette étape;
- Le premier ministre évoque trois raisons principales pour expliquer le nombre de décès et de cas confirmés plus élevés à Montréal qu'ailleurs au Québec :
 - La semaine de relâche scolaire : plusieurs Québécois sont revenus de voyage avec le virus et ont contaminé d'autres personnes;
 - Tous les décès liés à la COVID-19 dans les CHSLD sont déclarés, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs;
 - Plusieurs employés à temps partiel dans les CHSLD se sont déplacés d'un établissement à l'autre;
- M. Legault reconnaît que le Québec était mal préparé dans les CHSLD, ce qui expliquerait le nombre élevé de décès.

Étude publiée par l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec)

- Deux études ont été rendues publiques vendredi après-midi concernant les conséquences d'un déconfinement hâtif à Montréal. Le premier ministre a affirmé que la situation dans le Grand Montréal n'était pas sous contrôle et inquiétante et qu'il n'écartait pas la possibilité de repousser le déconfinement;
- M. Legault a indiqué que le gouvernement allait suivre la science et qu'il songeait également à repousser la réouverture des écoles au mois de septembre. Il n'est pas question de prendre des risques.

Décret permettant à certains professionnels de la santé de faire des tests

- Pour réussir à déconfiner Montréal, il faut faire plus de tests. Le gouvernement a réussi à passer de 6 000 tests par jour à 10 000 tests par jour, mais ce n'est pas assez;
- Le gouvernement a adopté cette fin de semaine un décret pour demander à certains professionnels comme des dentistes et hygiénistes de faire des tests de dépistage. Le gouvernement sera donc capable dans les prochains jours d'augmenter le nombre de tests, autant en région (puisque l'on veut que la situation reste en contrôle), qu'à Montréal (puisque l'on veut que la situation s'améliore).

Divers

- Le premier ministre a, encore aujourd'hui, lancé un appel aux travailleurs de la santé qui ont quitté et à ceux qui ont terminé leur quarantaine, les priant de revenir travailler. La situation est sous contrôle à l'extérieur de Montréal, mais on manque de personnel à Montréal;
- 780 soldats prêtent main forte au Québec présentement, dont environ 580 en CHSLD;
- L'armée canadienne veut augmenter ce nombre à 1 350 ce qui est évidemment bienvenu par le gouvernement;
- En réponse à une question demandant pour combien de temps les soldats prêteront main forte au Québec, M. Legault indique qu'il est présentement en discussion avec l'armée canadienne. Habituellement, un militaire vient pour une durée de 28 jours. Le Québec aimerait cependant les garder jusqu'à ce que la crise soit terminée;
- Faisant référence aux spectacles télévisés diffusés en fin de semaine passée sur les chaînes de Radio-Canada, Télé-Québec et TVA, les remerciements du jour ont été dédiés aux artistes et artisans de la télévision;
- M. Legault remercie également les Québécois puisque 2 millions de dollars ont été amassés pour les victimes de violence conjugale et pour l'organisme Les Petits Frères.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toutes questions, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de façon régulière sur l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux.

Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

– 30 –

Source : Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7460
communication@saint-constant.ca